

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

**RÉUNION DU 20/05/2026 POLE ADMINISTRATIF
PV N° 24**

Présent(e)s : Joël Lévêque Président.

Nathalie Macari. Guilhem Liobet, Olivier Desplat.

Absent(e) :

Absent(es) et excusé(es) :

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de coupes et challenges ainsi que lors des dernières journées de championnats (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

POUR RAPPEL : Toute demande concernant un changement de date, horaire ou lieu d'un match de coupe ou de championnat doit se faire impérativement 5 jours avant la date initiale et obligatoirement par Footclubs. Les changements pour manque d'effectif ne sont pas un motif valable c'est un forfait.

Les reports de matchs autre que pour des arrêtés municipaux seront jusqu'à nouvel ordre refusés sauf cas de force majeure car les quelques dates disponibles sont réservées pour les rattrapages championnat et coupes .

En cas de désaccord d'un des deux clubs, la date fixée par la commission sera celle de la rencontre officielle, et aucun autre report ne sera pris en compte.

Dans le cadre d'un forfait survenant le week-end, il est rappelé que le club doit informer la commission et mettre en copie de son mail le club adverse et contacter la commission d'arbitrage au 06 24 69 13 84.

Concernant les matchs en retard déjà programmés, il est possible de les jouer en semaine, le samedi ou le dimanche après-midi ou à des horaires différents et même en nocturne si les conditions et infrastructures le permettent. Il suffira d'avoir l'accord des 2 clubs et en informer les districts à l'avance pour validation.

A la vue du nombre de matchs reportés, nous sommes dans l'obligation de les repositionner sur toutes les dates disponibles, vacances scolaires et jours fériés compris.

Si il n'y a pas d'autres solutions certaines rencontres pourront être programmées un soir en semaine.

Possibilité de jouer réglementairement un match le vendredi soir et un autre le dimanche afin de rattraper les matchs en retard.

Dans le cas d'intempéries où un club ne pourrait pas recevoir, et ne disposerait pas d'un terrain de repli la rencontre sera obligatoirement inversée si les conditions sur le terrain adverse le permettent.

Le club recevant doit tout mettre en œuvre pour que la rencontre puisse se dérouler correctement quitte à proposer un terrain de repli.

La décision finale sera prise par le district de la Haute-Vienne.

La commission de gestion des compétitions est souveraine pour replacer, aux dates laissées libre des rencontres qui ne se seraient pas jouées (intempéries, reports de match pour différentes causes...) aux dates prévues, y compris en semaine si nécessaire.

Les clubs doivent noter que les calendriers officiels du district sont prioritaires sur tout autre activité annexe organisée par les clubs.

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Seniors féminines Ligue

Fin des championnats R1 et R2. Les équipes qui terminent 1ères de leur championnat sous réserve des procédures en cours ou à venir sont :

R1 : Mérignac Arlac FCE (1) qui va jouer les barrages pour l'accèsion en D3.

R2 Poule A : La Baie AS.

R2 Poule B : Mérignac Arlac FCE (2).

Pour le Limousin risque descendre en interdistricts St Pantaléon AS et Limoges Foot (2).

Seniors féminines à 11 interdistricts D1 Phase 2

Mail du club de l'Occitane FC (1) en date du 12/05/2026 qui nous informe du forfait général de son équipe féminine à 11 interdistricts D1.

De ce fait les équipes devant rencontrer l'équipe de l'Occitane seront exempt ce jour-là.

Le club de l'Occitane FC sera débité de la somme de 100 € pour son forfait général.

Match N. 53389-2 journée 13, Poule unique, **TULLE FOOT CORREZE (1) - BEAUNE LES MINES US (1) :**

Suite à la réception du mail de l'équipe de Beaune les Mines US en date du 14/05/2026 déclarant son forfait pour la rencontre ci-dessus, la commission enregistre le résultat suivant :

TULLE FOOT CORREZE (1) 3 POINTS 3 BUTS – BEAUNE LES MINES US (1) -1 POINT 0 BUT.

Le club de Beaune les Mines sera prélevé de la somme de 100 € pour son forfait dans les 3 dernières journées de championnat.

Match N°53365-2 journée 14, poule unique **USSEL E.S.(1) contre VERNEUIL SUR VIENNE S.C (1) :**

prévu le 30/05/2026 à 20H00 au stade d'Eybrail 2 **se jouera le 31/05/2026 sur le même stade mais à 15H00** accord entre les clubs.

Seniors féminines à 11 interdistricts D2 Phase 2

Match N. 53477-2 journée 13, Poule unique, **MEYMAC CA (1) - ORADOUR SUR VAYRES FCC (1) :**

Suite à la réception du mail de l'équipe de Oradour sur Vayres FCC en date du 16/05/2026 déclarant son forfait pour la rencontre ci-dessus, la commission enregistre le résultat suivant :

MEYMAC CA (1) 3 POINTS 3 BUTS – ORADOUR SUR VAYRES FCC (1) -1 POINT 0 BUT.

Le club de Oradour sur Vayres FCC sera prélevé de la somme de 100 € pour son second forfait dans les 3 dernières journées de championnat.

Match N°53455-2 journée 14, poule unique **STE FEREOLE SS (1) contre ESA (1) :** prévu le 31/05/2026 à 13H00 au stade Ste Féréole **se jouera le 31/05/2026 sur le même stade mais à 15H00.** Accord entre les clubs.

Seniors féminines à 8 D1

RAS.

Seniors féminines à 8 D2 Phase 2

RAS.

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Seniors féminines à 8 D3

RAS.

Commission technique et Formation

RAS.

Interdistricts jeunes U18F – U15F – U13 F

Uniquement pour information car les championnats sont gérés par le district de la Corrèze pour les U13F et U15F. Pour la seconde phase en U18F c'est le district des Deux Sèvres qui va gérer le championnat Interdistricts élargi.

U18F et U15F à 11 : RAS.

U15F à 8 et U13F : RAS.

Foot animation U6F à U11F EFF

Cette saison, les équipes féminines engagées seront exclusivement en mixité et gérées par la commission foot animation.

Coupe du Limousin seniors à 11

TIRAGE COUPE DU LIMOUSIN SENIORS FEMININES A 11 TOUR 1/2

Rencontres à jouer le	Le 7 juin 2026
Horaire des matchs	Dimanche 15 H 00
Equipes Recevantes	Equipes en Déplacement
Tulle Foot Corrèze	Guéretoise E.S..1
Ent US Veyrac -US Bessines- Morterolles	Limoges Foot 2

Le club évoluant dans un niveau de compétition inférieur est obligatoirement le club recevant. Il en est de même si l'équipe est issue d'un championnat à 8.

La rencontre Ent Veyrac-Bessines -Morterolles -Limoges Foot (2) prévue le 7/06/2026 à 15H00 au stade de Veyrac se jouera sur le stade A&P Welsch 2 avenue Jean Jaurès à Bessines sur Gartempe même jour même heure.

Nous rappelons qu'il est possible de jouer en semaine, le samedi ou le dimanche après-midi ou à des horaires différents et même en nocturne si les conditions et infrastructures le permettent.

Il est aussi possible d'inverser le match si cela permet à la rencontre de se jouer.

Quel que soit le cas il suffira d'avoir l'accord des 2 clubs et d'en informer le district de la Haute-Vienne à l'avance pour validation.

Les clubs et le district devront tout mettre en œuvre pour que les matchs puissent se dérouler, car il est impératif que toutes les rencontres soient jouées. Le district se réserve le droit d'inverser les rencontres et de faire jouer le soir en semaine si l'éclairage est homologué.

La finale se déroulera le dimanche 21 juin 2026 au stade Paul Sauvage 1 allée du Cheix 23300 La Souterraine.

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Autres coupes seniors

Coupe Nouvelle Aquitaine seniors :

L'équipe du **Limoges Foot 1**, seule équipe du Limousin encore en compétition, se déplacera à Aigrefeuilles US le dimanche 24 mai à 15H00 pour son ¼ de finale.

Coupe Haute-Vienne seniors à 8 :

La finale opposera le 13 juin à St Lazare à 15H00 l'équipe de **VEYRAC-US à RILHAC- RANCON CA.**

Coupe Consolante Haute-Vienne seniors à 8 :

La finale opposera le 13 juin à St Lazare à 13H00 l'équipe de **l'Entente Champagnac la Rivière ES– Feuillardiers US à Bessines Morterolles US.**

Coupes et challenges jeunes Ligue et District U18F – U15F à 11 – U15F à 8 – U13F -U11F

Coupe Haute-Vienne U15F à 8 :

Samedi 13 juin à St Lazare à 11H00, la finale opposera les équipes de **l'entente Foot Sud 87 -CS Feytiat-Le Palais SA -Aureil Eyjeaux US** contre **C.A. Rilhac -Rancon.**

Coupe Haute- Vienne U13F :

Samedi 13 juin à St Lazare à 11H00, la finale opposera les équipes de **l'entente SC Verneuil-US Séreilhac-US Feuillardiers** contre **l'Entente AS Panazol-ES Beaubreuil.**

Challenge U11F :

Samedi 13 juin à St Lazare à 9H30, la finale opposera les équipes de :

- Entente Limoges Lafarge -Limoges Foot
- FC Canton d'Oradour sur Vayres
- C.A. Rilhac -Rancon

Information concernant les coupes seniors et challenge U11F :

La remise des jeux d'équipements complets aux équipes finalistes des coupes Haute-Vienne seniors à 8 et consolante, U15F à 8, U13F et des 3 équipes finalistes du challenge U11F se déroulera le jeudi 4 juin à 19H00 au district de la Haute -Vienne.

Pour la coupe du Limousin, c'est le district de la Creuse qui organise la finale et nous reviendrons vers vous une fois les finalistes connus.

Ci-dessous le tableau de synthèse des différentes finales de coupes et challenge Haute -Vienne féminines

TABLEAU DES FINALES FEMININES HAUTE-VIENNE SAISON 2025-2026 DU 13 JUIN 2026 A ST LAZARE	
COUPE HAUTE-VIENNE SENIORS FEMININES A 8	
U.S. VEYRAC	C.A. RILHAC- RANCON
COUPE HAUTE-VIENNE CONSOLANTE SENIORS FEMININES A 8	
ENT E.S. CHAMPAGNAC LA RIVIERE-US FEUILLARDIERS	U.S. BESSINES-MORTEROLLES
COUPE HAUTE-VIENNE U15F A 8	
ENT FOOT SUD 87 - FEYTIAT S.C.-LE PALAIS S.A.- AUREIL EYJEAUX U.S.	C.A. RILHAC- RANCON 1
COUPE HAUTE-VIENNE U13F	
ENT S.C. VERNEUIL SUR VIENNE-S.C.SEREILHAC .U.S-FEUILLARDIERS	ENT A.S.PANAZOL . -E.S. BEAUBREUIL
CHALLENGE HAUTE-VIENNE U11F	
ENT J.S LIMOGES LAFARGE -LIMOGES FOOT , F.C.C ORADOUR SUR VAYRES ,C.A. RILHAC-RANCON	

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Toutes Foot

La dépose des dossiers pour la saison 2025-2026 est close. Vous êtes 12 clubs engagés cette saison et 7 à avoir déposé une action.

Les 3 lauréats de notre district seront communiqué prochainement..

CAP JEUNES 2030

CAP JEUNES 2030 et le plan de développement de la pratique féminine des jeunes élaboré par la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine en collaboration avec les Districts s'unissent sous la même bannière de :

CAP JEUNES EFF 2030

Plan de développement de la pratique féminine des jeunes

Jeudi 30 avril à 18H30 le district de la Haute-Vienne organisait une réunion de présentation du plan de développement de la pratique féminine des jeunes à destination de l'ensemble des clubs.

La présentation complète de la réunion et mise en ligne sur le site du district dans la rubrique : Documents / Documents à télécharger / Féminines/Plan de développement de la pratique féminine réunion du 30 avril.

Présentation succincte du plan de développement de la pratique féminine jeune :

- Présentation sur la pratique féminine avec un diagnostic initial et l'accent mis sur les écoles féminines et l'optimisation de la pratique des jeunes filles.
- Constat sur la structuration actuelle des sections féminines et les baisses de licenciées jeunes.
- Il est souligné le caractère inquiétant des fortes baisses sur le foot animation U6F à U13F et on note quelques améliorations ou stabilisation chez les catégories plus âgées.
- Présentation du pourcentage d'abandon entre saisons pour garçons et filles, en séparant clubs mixtes et écoles féminines, il est constaté que les écoles féminines limitent l'abandon comparé aux clubs mixtes.
- Favoriser la pratique entre filles et structurer les clubs depuis la base sont essentiels pour développer le football féminin. Il faut travailler sur la durée, structurer les sections féminines et adapter les compétitions pour les jeunes.
- L'objectif stratégique est de structurer la pratique dès la base (U6-U9) et de maintenir un suivi annuel plutôt qu'un label de trois ans.
- Les écoles de foot doivent participer à plus de la moitié des offres du district, assister à une réunion annuelle de lancement organisée par le conseiller technique et organiser une journée de rentrée spécifique pour les féminines.
- La validation sera annuelle pour empêcher l'endormissement après obtention d'un label triennal.
- Un système à niveaux (1 à 3) est prévu pour adapter les exigences selon le point de départ des clubs, avec des dotations et des droits progressifs sur trois saisons. Le non-respect fait repartir le club de zéro et la structuration doit commencer par la base pour accéder aux niveaux supérieurs.
- Le plan de valorisation comprend le Pass-foot, le bon de formation, la priorité sur certains financements et l'attribution de mutés supplémentaires selon le niveau atteint.
- La procédure opérationnelle a été détaillée et la fiche questions remplie en fin de saison, contrôle et validation par le district, passage en Comité directeur du district puis validation finale par le Comité de direction de la Ligue pour déclenchement des aides la saison suivante si réengagement dans les activités.
- Les ententes sont possibles si le club support remplit l'ensemble des critères requis pour l'école féminine.
- Les groupements sont acceptés sur l'ensemble des 3 niveaux EFF.
- Un éducateur attitré par équipe doit obligatoirement être formé pour valider le niveau EFF.

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

C'est quoi une EFF ?

(À minima)



1 équipe U14F à U19F
(14 joueuses dont max 3 mutées)

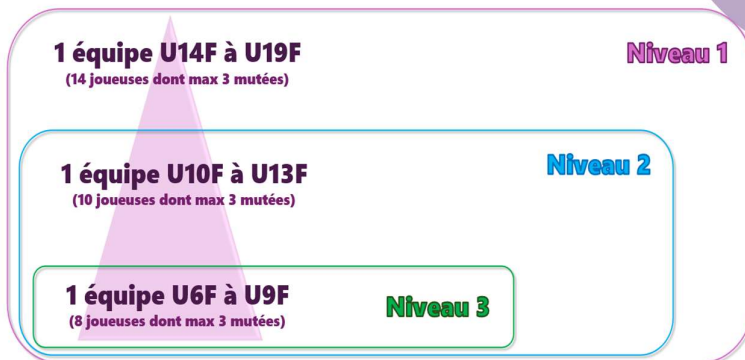
1 équipe U10F à U13F
(10 joueuses dont max 3 mutées)

1 équipe U6F à U9F
(8 joueuses dont max 3 mutées)



- **1 éducateur (trice)** par équipe détenteur d'un CFI (à minima)
- **Référent** identifié licencié au club
- Participation :
 - des **équipes** à minima à 50% (sur la saison) des **plateaux ou critères organisés par le district**
 - à la **réunion de rentrée** des éducateurs des EFF
 - à la **journée de rentrée** des EFF
- Pas de dossier de faits disciplinaires grave (+ de 6 mois)
- **Visite d'accompagnement**

C'est quoi une EFF ? (À minima)



Comment développer les EFF ?

VALORISATIONS

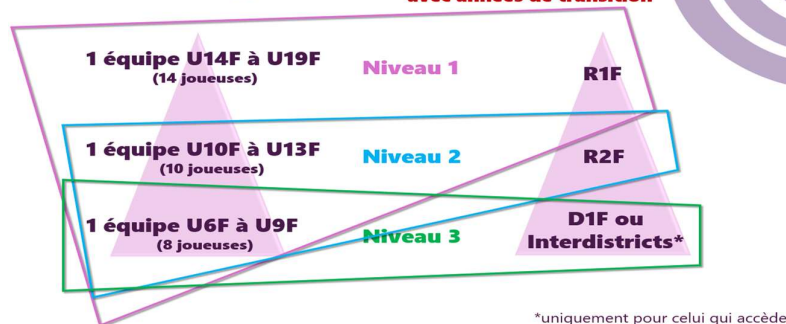
- Aide à la création
- **Valorisation sur la durée**

Si perte de Niveau on repart à 0

Début saison N	Fin de saison N	Début saison N+1	Fin de saison N+1	Début saison N+2	Fin de saison N+2
			PASS'FOOT, FAFA		PASS'FOOT, FAFA
	Niveau 3 PASS'FOOT, Bon de formation, FAFA	24 ballons T3 et T4* + kit péda**	Niveau 3		
	Niveau 2 PASS'FOOT, Bon de formation, FAFA	2 Buts de foot à 5 24 ballons T3 et T4*	Niveau 2	1 muté dès le début de saison	
	Niveau 1 PASS'FOOT, Bon de formation, FAFA	1 muté dès le début de saison	Niveau 1	2 mutés dès le début de saison	

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Comment développer les EFF ? OBLIGATIONS avec années de transition



Comment devenir EFF ?

1. Le club se positionne pour devenir EFF
2. Visite(s) d'accompagnement par le district
3. Aide à la création
4. Retour de la fiche d'engagement (fin de saison)
5. Validation de la candidature en fin de saison par le comité directeur du District sur proposition de la commission féminine et technique
6. Envoi de la liste pour le 30 mai
7. Validation par le comité directeur de Ligue sur proposition de la commission labélisation ou féminine
8. Déclenchement des aides

Proposition de championnats saison 2026-2027

CONFIGURATION POUR NOS CHAMPIONNATS FEMININS SAISON 2026-2027 DISTRICT 87*

Niveaux EFF	Niveau 1																								
	Niveau 2																								
	Niveau 3																								
Groupes	Foot Découverte				Foot Animation				Foot Jeunes								Foot Seniors								
Nbre licenciées minimum par niveau EFF	8				10				14																
Catégories	U6F	U7F	U8F	U9F	U10F	U11F	U12F	U13F	U14F	U15F	U14F	U15F	U16F	U17F	U16F	U17F	U18F	U18F	U19F	U20F	Seniors	U18F	U19F	U20F	Seniors
Championnats	U8F		U9F		U11F		U13F		U15F		U14-U17F				U18F		Seniors				Seniors				
Pratiques Proposées	4		5		5 et 8		8		11		8				11		11				8				
Surclassement Possible			3 U7F		3 U9F		3 U11F		3 U13F		NON				NON		3 U16F et 3 U17F en district et Interdistricts et 1 U16F et 2 U17F en Ligue				3 U16F et 3 U17F				
Nombre de Mutés par niveau EFF	3				3				3								1 U16F et 2 U17F pour les compétitions gérées par le district 87								

* sous réserve de validation par AG district

Le Président,
Joël Lévêque

Le secrétaire de séance,
Guilhem Liobet